

Liste des servitudes

Commune nouvelle de Trie-Château

Code	Nom	Gestionnaire de SUP
A1	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumises au régime forestier	
A2	Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation	
A3	Servitudes pouvant être rendues applicables aux terrains riverains des canaux d'irrigation	
A4	Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	
A6	Servitudes d'écoulement des eaux nuisibles attachées aux travaux d'assainissement des terres	
A7	Forêts de protection	
A8	Travaux de boisement et reboisement	
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
AC2	Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)
AC3	Servitudes de protection des réserves naturelles	
AC4	Servitudes résultant des zones de protection du patrimoine architectural et urbain	
AR3	Servitudes concernant les magasins de poudre de l'armée	
AR4	Servitudes concernant l'établissement de terrains d'atterrissage destinés à l'armée de l'air	
AR5	Servitudes relatives aux fortifications, aux places-fortes et aux ouvrages militaires	
AR6	Servitudes aux abords des champs de tir	
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Agence Régionale de Santé (ARS)
EL10	Servitudes de protection des parcs nationaux	
EL11	Servitudes relatives aux voies express et aux déviations d'agglomération	
EL2	Servitudes en zones submersibles	
EL3	Servitude de halage et de marchepied	
EL5	Servitudes de visibilité sur les voies publiques	
EL6	Servitudes grevant les terrains nécessaires aux routes et aux autoroutes	
EL7	Servitudes d'alignement	Conseil Départemental de l'Oise (CD60)
I1	Servitudes concernant les hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression	
I2	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie des cours d'eau	
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz	GRTgaz
I4	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques	Réseau de transport d'électricité (Rte)

Code	Nom	Gestionnaire de SUP
I5	Servitudes relatives aux canalisations de transport de produits chimiques	
I6	Servitudes concernant les mines et carrières	
I7	Servitudes de protection relatives au stockage souterrain de gaz	
I8	Servitudes relatives aux stockages souterrains d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés	
I9	Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de chaleur	
INT1	Servitudes au voisinage des cimetières	
JS1	Servitudes de protection des installations sportives	
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	
PM2	Servitudes résultant des périmètres délimités autour des installations classées	
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État	
PT2LH	Servitudes relatives aux liaisons hertziennes concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État	
PT3	Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	
PT4	Servitudes d'élagage relatives aux lignes de télécommunication empruntant le domaine public	
T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	SNCF
T4	Servitudes aéronautiques de balisage	
T5	Servitudes aéronautiques de dégagement	
T6	Servitudes aéronautiques concernant la réservation de terrains pour les besoins du trafic aérien	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement	

Commune nouvelle de Trie-Château

Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits (AC1) :

Gestionnaire de SUP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

- Ancien Hôtel de Ville de Trie-Château (*classement par arrêté du 31 décembre 1862*) ;
- Château de Trye à Trie-Château (*inscription par arrêté du 28 janvier 1956*) ;
- Église Saint-Étienne de Trie-Château (*classement par arrêté du 31 décembre 1875*) ;
- Dolmen des Trois Pierres à Trie-Château (*classement par arrêté du 31 décembre 1862*) ;
- Manoir d'Illioré à Trie-la-Ville (*inscription par arrêté du 17 février 2003*) ;
- Porte fortifiée à Trie-Château (*classement par arrêté du 20 décembre 1936*) ;
- Tour d'enceinte sur la Place de Trie-Château (*inscription par arrêté du 10 mai 1958*).

Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés et inscrits (AC2) :

Gestionnaire de SUP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

- Vexin Français (*inscription par arrêté du 25 octobre 1974*).

Servitudes résultant de l'instauration des périmètres de protection des eaux potables et minérales (AS1) :

Gestionnaire de SUP : Agence Régionale de Santé (ARS)

- Captages de Trie-Château : périmètres rapprochés et éloignés (*arrêté de DUP du 22 février 1990*).

Servitudes d'alignement (EL7) :

Gestionnaire de SUP : Conseil Départemental de l'Oise (CD60)

- RD 166 (*arrêté d'alignement du 21 octobre 1844*) ;
- RD 981 (*arrêté d'alignement du 16 octobre 1834*).

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I3) :

Gestionnaire de SUP : GRTgaz

- 2 canalisations de transport de gaz naturel (*localisation : lisière Ouest du territoire communal*) ;
- Poste de livraison (*localisation : zone industrielle, au Nord-Ouest du village*).

Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques (I4) :

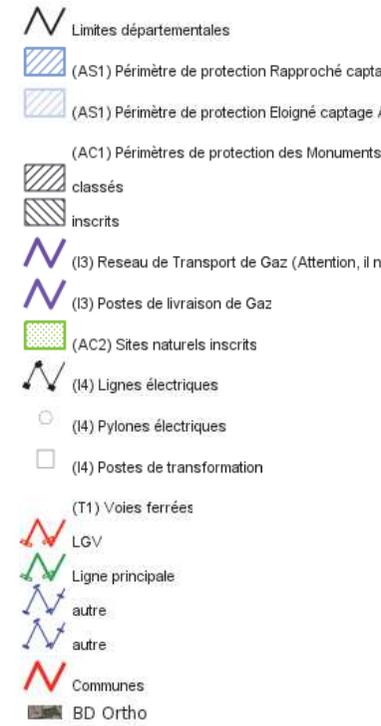
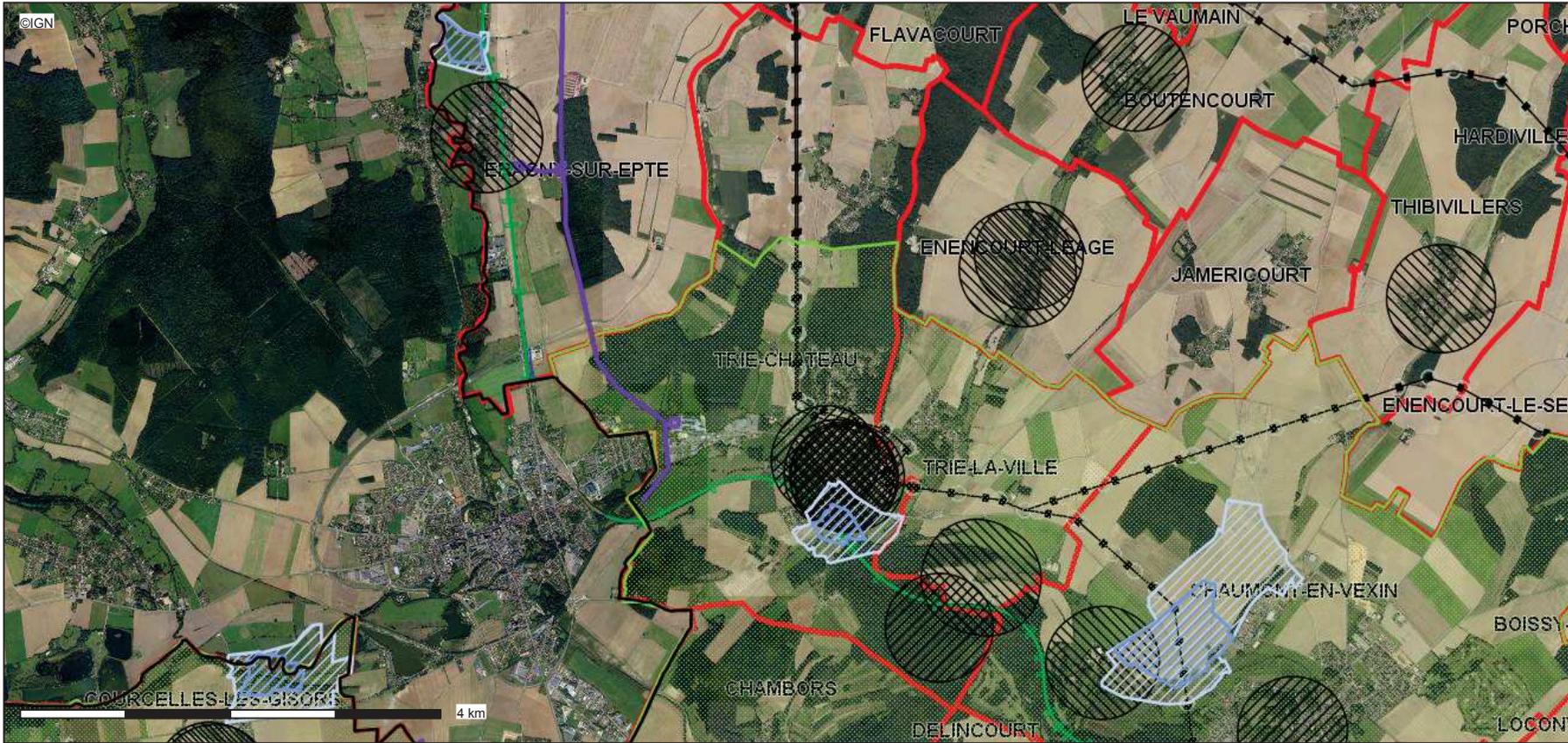
Gestionnaire de SUP : Réseau de transport d'électricité (Rte)

- Lignes à haute tension aériennes « Étrépagny / Trie-Château » (*localisation : Est et centre du territoire communal*) ;
- Lignes à haute tension aériennes « Gournay / Trie-Château » (*localisation : Est et centre du territoire communal, à l'Ouest du village*) ;
- Lignes à haute tension aériennes « Remise / Trie-Château » (*localisation : Est du territoire communal*) ;
- Lignes à haute tension aériennes « Sérifontaine / Trie-Château » (*localisation : Est et centre du territoire communal, à l'Ouest du village*) ;
- Poste de transformation « Trie-Château » (*localisation : Est du territoire communal, à proximité des équipements publics*).

Servitudes relatives aux chemins de fer (T1) :

Gestionnaire de SUP : SNCF

- 2 voies principales électrifiées (*localisation : lisière Sud du village*).



Description :
Servitudes AC1, AC2, AC4, A4, PT1, PT2, AR3, AR6, AS1, EL3, T5, I3

La DDT ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies, celles-ci étant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants ...).